



ATELIER DE FORMATION DES FORMATRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DES PROJETS PILOTES REDD+

RAPPORT



PAR

**Monique C. YIGBEDEK BISSECK**  
Juriste, Directrice de l'ONED  
Membre du Bureau Exécutif du  
REFADD Régional  
Trésorière du REFADD Cameroun

Septembre 2014



## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>Acronymes et Abréviations</b> .....	3
<b>Contexte et justification</b> .....	4
Méthodologie de la formation	5
<b>Jour 1</b> .....	6
Projection du Film « Des Forêts et des Hommes ».....	6
Cérémonie d’ouverture.....	6
Présentation des participants.....	8
Présentation des objectifs et résultats attendus de l’atelier.....	9
Présentation du contenu du programme de la formation.....	9
Formations.....	9
Modérateurs.....	9
Rapporteurs.....	9
Présentation Introductive : Mécanisme REDD+ et Rappel.....	9
<b>Jour 2</b> .....	11
Montage de projets : Aspects pratiques pour le montage d’un Projet REDD+ .....	12
Étapes pour l’élaboration/montage d’un projet REDD+ (analyse du contexte, définition de la zone du projet, acteurs clé, analyse socio-économique, etc.).....	13
<b>Jour 3</b> .....	14
La Conduite d’une ligne de base et évaluation des options REDD+ (expérience de TAKAMANDA-MONE).....	15
Scénario du projet - Évaluation du scénario du projet.....	16
Les paiements et les exigences des standards.....	16
Certains Sites a consulter dans le cadre de la REDD+.....	17
Annexe.....	18
Photos souvenir.....	34

## *Acronymes et abréviations*

<b>ACDI</b>	Agence de Coopération et de Développement Canadienne
<b>AD</b>	Déforestation évitée
<b>ADD</b>	Déforestation et Dégradation évitée
<b>CCB Standard</b>	The Climate, Community, and Biodiversity Standard
<b>CDM</b>	System de Suivi de Carbone
<b>CEFDHAC</b>	Conférence des Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d’Afrique Centrale
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des États d’Afrique Centrale
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forets d’Afrique Centrale
<b>GES</b>	Gaz à effet de Serre
<b>CCNUCC</b>	Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique
<b>CC</b>	Changement climatique
<b>CO</b>	Dioxyde de Carbone
<b>CPR</b>	Comité de Pilotage Régional
<b>ECS/AR</b>	Augmentation des Stocks de Carbone
<b>MRV</b>	Mesures Rapport (Notification) et Vérification
<b>ONED</b>	Organisation pour la Nature, l’Environnement et le Développement du Cameroun
<b>PA</b>	Peuples Autochtones
<b>PDD</b>	Système de partage des Bénéfices ou des revenus
<b>PIN</b>	Note conceptuelle du projet
<b>PF</b>	Points Focaux
<b>PREREDD</b>	Programme Régional REDD+
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>REDD+</b>	Réduction des émissions de GES dues à la déforestation et de la dégradation des forêts, y inclus le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone.
<b>REFADD</b>	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable
<b>SFM</b>	Gestion Durable des Forets
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>VCS</b>	Verified Carbon Standard
<b>WCS</b>	World Conservation Society

## 1°) Contexte et justification

Le mécanisme REDD+ est largement reconnu comme instrument non seulement de lutte contre les changements climatiques, mais encore comme stratégie de développement durable, pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté. C'est un processus participatif et essentiellement inclusif.

Par ailleurs, la promotion de la Participation multi acteurs au processus de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, continue d'être un enjeu majeur pour la sous région. La création de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) en 1996 contribue à répondre à cet enjeu. En effet, la CEFDHAC initialement appelée Processus de Brazzaville est née de la volonté des membres et des partenaires en Afrique Centrale de créer un forum de discussion et de concertation sur les grandes questions qui interpellent tous les acteurs concernés par les forêts d'Afrique Centrale. Après sa réforme en 2007, à ce jour, tous ses organes sont mis en place. Il s'agit notamment des Réseaux, des Fora Nationaux, du Comité de Pilotage Régional, de l'Agence de Facilitation et du Forum sous-Régional. Cependant ces organes connaissent des niveaux de fonctionnement différents.

Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) est un des réseaux de la CEFDHAC. Il est focalisé sur les questions liées au genre et la gestion des ressources naturelles en général dont les forêts dans le Bassin du Congo. Le REFADD couvre actuellement les 10 pays de la COMIFAC à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Démocratique du Congo(RDC), la République Centrafricaine (RCA), le Sao Tomé et Príncipe, le Rwanda et le Tchad.

En partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et avec le soutien financier de l'ACDI, le REFADD a développé une stratégie genre en matière de REDD+ et adaptation au changement climatique en Afrique Centrale. Cette initiative rentre dans le cadre de sa mission de promouvoir la prise en compte de la dimension genre dans les politiques et programmes de Développement Durable de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC) et celles de ses pays membres. Cette stratégie est un outil de référence permettant aux parties prenantes du Bassin du Congo d'intégrer la dimension genre dans les politiques et programmes et de garantir la participation active des femmes dans les processus sous régionaux.

L'une des activités phares de la stratégie est le renforcement des capacités des femmes sur le développement des projets pilotes REDD+.

En effet, le mécanisme REDD+ est encore mal connu par les concernés directs. Sa mise en œuvre est concrétisée par l'exécution des projets reconnus limiter l'émission des GES ou encore contribuant à les neutraliser. Pour ce faire, les capacités des populations doivent être renforcées en conséquence.

Ces projets ont pour but de contribuer à lutter contre la dégradation et la déforestation, tout en contribuant à fournir des éléments susceptibles d'orienter les décideurs et autres acteurs clés du processus dans l'élaboration des stratégies nationales REDD+.

Afin de contribuer à cette démarche, les représentantes des organisations membres du REFADD régional ont été formées sur les aspects théoriques de la REDD+. Il est question désormais de les outiller dans le développement des projets REDD+ ainsi que la méthodologie de retransmission des notions acquises auprès des membres des organisations féminines à la base. L'atelier de Douala a donc été une occasion de former les formatrices sur le montage et le suivi de l'exécution

des projets pilotes REDD+, réalisables par elles-mêmes, et par les populations rurales féminines des pays de la sous région.

L'organisation de cette rencontre de formation rentre dans le cadre de la mise en œuvre des projets de "Promotion d'une participation inclusive et la représentation des groupes de parties prenantes dans les débats sur la REDD+", sous composante 1b du projet Régional REDD + de la COMIFAC, financé par le GEF/BM, du projet « d'appui à la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers à travers les plateformes de concertation dans les paysages, les réseaux d'acteurs, les fora nationaux et sous-régional de la CEFDHAC », faisant l'objet de la convention entre la CEFDHAC et la CEEAC, à travers le PACEBCo, et mise en œuvre par l'UICN.

Les objectifs et les résultats poursuivis à cet effet étaient les suivants :

## 2°) Objectif global/Spécifiques et Résultats

- **L'objectif Global :**

Faciliter la vulgarisation de la REDD+ au sein des communautés rurales féminines, comme stratégie pertinente de développement durable dans les pays d'Afrique centrale, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Genre en matière de REDD+ et adaptation aux Changements Climatiques.

- **Objectifs spécifiques**

Il était question :

- ✓ D'édifier les groupes de femmes sur le développement des projets pilotes REDD+ tout en les orientant sur la démarche à suivre pour la mise en œuvre d'un projet pilote REDD+,
- ✓ De discuter des considérations clés, relatives à la formation des formateurs.

- **Résultats et livrables :**

- ✓ Le concept de projet REDD+ est revisité,
- ✓ Le concept de projet pilote REDD+ est compris et approprié par les participantes,
- ✓ La méthodologie de montage et d'exécution des projets pilotes REDD+ est déroulée et appropriée par les participantes,
- ✓ Un support de restitution est produit,
- ✓ Un rapport de formation est produit.

- **Participants :** voir liste en Annexe

## 3°) Méthodologie de la Formation

Selon une approche participative, différents modules ont été déroulées sous forme de présentations power point. Les travaux de groupes ont permis de mettre en application les enseignements reçus lors des présentations.

En début des travaux, les attentes des participants ont été requises pour mieux cadrer les modules. Un film documentaire sur le Changement Climatique a constitué d'introduction aux sessions techniques proprement dites de la formation.

- **Déroulement des travaux**

Les travaux se sont déroulés en trois jours, ponctués par des présentations et les travaux en commissions. Une équipe de Rapportage a été mise en place pour assurer le rapportage journalier, et général de l'atelier.

**Le Jour 01** avait plusieurs étapes à savoir : Le film sur les changements climatiques, la cérémonie d'ouverture, l'introduction à la formation, la formation proprement dite comprenant les cours théoriques et les travaux en groupe.

**Le Jour 02** a été consacré à la formation proprement dite y compris les travaux en groupes,

**Le Jour 03**, a connu la poursuite de la formation, la remise des certificats de fin de formation, ainsi que de la cérémonie de clôture.

## 4°) Jour 1

### **1°) La projection du Film « Des Forêts et des Hommes »**

La cérémonie d'ouverture a été précédée par la projection d'un film intitulé : « Des forêts et des Hommes » de Yan Arthus Bertrand, ce film présente l'apport de la forêt sur le climat, le phénomène des changements climatiques et ses conséquences sur la vie humaine, et explique que la forêt représente un stock de carbone important qui doit être sécurisé. En plus du maintien des services écologiques, les forêts permettent à des millions de personnes de se nourrir. En effet, il est clair selon ce film que les activités de l'homme ont un impact direct sur l'augmentation des gaz à effet de serre, et par-là même sur les changements climatiques.

### **2°) La Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture proprement dite a été ponctuée par trois allocutions : les mots de circonstance de la Représentante de l'UICN, Madame Camille JEPANG SADIJONG, et de la Représentante de la Coordinatrice Régionale du REFADD, Madame Monique C. YIGBEDEK BISSECK, le Mot de la Représentante du PREREDD par Mme Lydie NGO BOUM épouse NGUIMBOUS ainsi que de l'allocution d'ouverture de Monsieur le Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC, Honorable Essola Etoa Louis Roger.

### **❖ Allocution de la Représentante de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)**

Au nom du Chef de Programme Cameroun de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Madame Camille JEPANG SANDJONG a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les délégués venus d'ailleurs pour participer à l'atelier. D'entrée de jeu, elle a salué l'initiative prise par le REFADD d'organiser cet atelier. Pour elle, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite du renforcement du rôle de la société civile, dans le processus de gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Pour cette dernière, l'idée d'organiser pareille formation est pour l'UICN, Agence de Facilitation de la CEFDHAC, une preuve de ce que le REFADD est résolument entré dans le processus de maturation de son réseau. C'est donc un défi majeur, à savoir, celui de l'implication effective de toutes les couches sociales, notamment les femmes qui sont parmi les plus dépendantes des ressources naturelles, et malheureusement parmi les plus vulnérables aux changements

climatiques. Elle a réaffirmé qu'en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, l'UICN encourage et accompagne la dynamique participative enclenchée, et dans laquelle s'inscrivait ledit atelier. Mme JEPANG a réaffirmé que l'opportunité est donnée au REFADD d'acquérir des connaissances et outils nécessaires pour amplifier son action, et renforcer ainsi sa visibilité et son engagement dans le processus REDD+ au niveau national, sous régional et international.

Elle a constaté que l'atelier portait bien son nom de formation des formatrices, par conséquent, il est escompté qu'au bout du compte, les participants puissent répliquer la formation à différents niveaux pour un effet multiplicateur.

Pour terminer, la Représentante du Chef de Programme Cameroun de l'UICN a exprimé toute sa reconnaissance au REFADD, au Projet Régional REDD+ de la COMIFAC, au PACEBCo/CEEAC pour la confiance qu'ils ont renouvelée en l'UICN.

#### **❖ Allocution de la Représentante de la Coordinatrice Régionale du REFADD**

Mme YIGBEDEK a d'abord tenu à présenter à l'assistance, les excuses de la Coordinatrice Régionale et de celles du Point Focal REFADD Cameroun, qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté n'ont pas pu participer à cette importante rencontre.

Pour parler de l'événement qui a réuni les Membres du REFADD, cette dernière s'est posée d'abord la question de savoir comment faire en sorte que les actions de la REDD+ bénéficient également aux femmes ? Autrement dit, quelle stratégie spécifique la REDD+ ou les partenaires multilatéraux doivent-ils mettre en œuvre, pour que les femmes deviennent la force motrice de la lutte contre le réchauffement climatique ? En vue d'une meilleure préservation de l'environnement, et du bien être de l'humanité ? En effet, face à cette problématique majeure, elle a réaffirmé que le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) s'est depuis l'apparition de cette thématique intéressé à développer une stratégie impliquant les femmes dans le domaine, et qui détermine les voies et moyens permettant aux couches sensibles de devenir une force motrice.

Elle a signalé que par le passé, le REFADD a bénéficié d'une formation sur la compréhension pratique du Processus REDD+ sous l'angle de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique. Elle a profité de l'occasion pour affirmer que : **« Tout ceci a pu être réalisé Mesdames Messieurs, grâce au soutien financier de l'UICN. Nous profitons donc de cette nouvelle occasion que le Programme Régional REDD nous offre à travers la même UICN pour leur présenter au nom de la Coordinatrice Régionale et du REFADD tout entier nos sincères remerciements ».**

Mme YIGBEDEK a ensuite souligné que cette formation permettra au Réseau de s'approprier davantage le processus REDD+ et renforcer ainsi la sensibilisation et l'éducation des femmes sur les acquis de l'approche genre et les droits des femmes, pour réduire l'édifice complexe de la gent féminine à l'égard des hommes sur le sujet. Ça permettra par ailleurs de renforcer le rôle des femmes dans la lutte contre les réchauffements climatiques via la sensibilisation sur les bonnes pratiques de protection de l'environnement en élaborant des projets pilotes. Pour elle, en Afrique, ce sont les femmes qui s'occupent en majorité des activités du secteur dit informel, par conséquent, elles produisent et déversent une grande quantité de déchets dans la nature.

La Représentante de la Coordinatrice régionale a terminé son propos en souhaitant plein succès à la formation et en renouvelant, ses remerciements à ceux qui ont facilité ces assises, en l'occurrence le PREREDD et l'UICN, ainsi qu'à tous les participants venus de la sous région.

❖ **Mot de la Représentante du PREREDD par Mme Lydie NGO BOUM épouse NGUIMBOUS**

Mme Nguimbous en peu de mots a félicité le REFADD pour l'organisation de l'atelier de formation, rassuré l'ensemble des participants du soutien constant du PREREDD et souhaité plein succès aux travaux de l'atelier.

❖ **Mot de circonstance du Président du Comité de Pilotage Régional (CPR)**

Après avoir regretté l'absence de la Coordinatrice Régionale et du Point Focal Cameroun à qui il a demandé de transmettre ses sincères regrets, le Président du CPR a par la suite demandé aux membres du REFADD de profiter de ce moment où les questions de genre sont au cœur des débats à la COMIFAC et à la CEFDHAC, pour porter plus haut les problèmes des femmes et leurs positions sur les questions liées à la gestion durable des forêts. Il a exprimé sa reconnaissance aux membres du REFADD pour le dynamisme qu'ils ne cessent de développer, en s'activant autour des questions émergentes et d'actualité. Poursuivant son intervention, Honorable Essola a invité les membres du REFADD à s'impliquer davantage dans toutes ces questions qui vont au-delà de la participation aux rencontres, mais, qu'il faille réellement rechercher des résultats sur le terrain. Il a remercié les organisateurs de l'atelier d'avoir pensé outiller les PF à l'élaboration des projets pilotes REDD+.

Pour finir, il a rappelé les grands événements et initiatives qui vont se dérouler dans un proche futur, et a recommandé que les membres du REFADD puissent profiter pour faire entendre encore plus leurs voix, notamment, la tenue de la réunion du partenariat sur les forêts du bassin du Congo en octobre prochain à Brazzaville. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a terminé son propos en déclarant ouvert l'atelier de formation des formatrices pour le développement des projets pilotes REDD+.

**3°) Présentation des participants**

Un tour de table a été fait afin de permettre aux participants de se présenter en déclinant leur identité, le pays, l'organisation qu'il représente, ainsi que la formation de base reçue.

Il est ressorti de cette présentation générale des participants que 07 pays (Guinée Équatoriale, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, et Tchad) sont représentés et que les participants ont reçu des formations de base dans les domaines très variés notamment en : Foresterie, Environnement, Communication, Économie, Planification et Droit.

**4°) Exercice sur les attentes des Participants**

Dans un esprit de convivialité, les participants ont exprimé leurs différentes attentes sur des fiches sous l'animation des experts. Celles-ci ont été dépouillées en plénière et regroupées en catégories pour une évaluation à la fin de l'atelier.

**5°) Présentation du contenu du programme de la formation**

Après la présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier, les formateurs ont déroulé le contenu et le programme de la formation devant permettre d'atteindre les résultats escomptés (voir programme de la formation en annexe). Ensuite, un Bureau de l'atelier a été mis en place constitué de :

**a°) Experts/Formateurs** : Messieurs Samuel NNAH NDOBE et Olivier SENE BELINGA

**b°) Modération** : Membres du REFADD : 1<sup>er</sup> jour Edwige Eyang Effa Point Focal du REFADD Gabon; 2<sup>e</sup> jour Monique YIGBEDEK, Personne Ressource du REFADD, Représentante de la Coordinatrice Régionale pour l'occasion ; et 3<sup>e</sup> jour Mélanie LEOH, Secrétaire Générale du REFADD Cameroun.

**c°) Rapporteurs :** Mme Mélanie LÉBOH, Secrétaire Générale du REFADD-CAM. Chaque jour avait un rapporteur de la journée. C'est ainsi que la première journée a été rapportée par Philomène Bia Point Focal REFADD de la RCA, la deuxième journée par Mohamadou Oumarou de l'UICN, et la troisième journée par LAMBOU Joseph Florent du Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux du Cameroun (CAFER).

### ***Présentation Introductive : Mécanisme REDD+ et Rappel***

La toute première partie des présentations a porté sur les rappels d'ordre général. Il s'agissait de comment comprendre la REDD+ en général, en commençant par le changement climatique, le lien avec les forêts ; l'historique de la « REDD » et les questions clés en débat au CCNUCC ; l'implication de CC et REDD pour les femmes et les communautés ; les Risques et les opportunités.

C'est ainsi que le changement climatique a été défini comme un phénomène global de l'augmentation de la température moyenne de la planète due à l'émission excessive des Gaz à Effet de Serre (GES) y compris principalement les gaz liés aux émissions du carbone, comme la dioxyde carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane et autres formes de pollution. Ce phénomène a comme effets, *entre autres*:

- ❑ la fonte des calottes de glacier
- ❑ des inondations
- ❑ une dégradation progressive des écosystèmes, y compris les forêts.

A travers les questions réponses, les participants ont recensés les constats qu'ils vivent vis-à-vis de ce phénomène de changement climatique. Ils ont recensé notamment : des inondations - une perturbation du calendrier saisonnier - des pluies abondantes ou sécheresses rudes – le prolongement de la saison sèche, avec une chaleur intense – l'assèchement des cours d'eau - la dégradation des sols due à l'érosion - une augmentation des températures - le lac Tchad est réduit de manière significative – la baisse de la production agricole - l'impact du CC est différencié entre les hommes, les femmes, les PA et les communautés locales.

#### ***❖ Liens entre CC et les forêts***

Le formateur a démontré qu'il y a une dégradation progressive des écosystèmes, y compris les forêts ; la concentration du CO<sub>2</sub> au niveau de l'atmosphère qui est la cause principale des changements climatiques. Il a souligné qu'en effet les forêts tropicales absorbent des GES comme le dioxyde de carbone et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Il a précisé que ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose, et que la déforestation / la dégradation de la forêt contribuent entre 18 – 25 % des émissions GES totale mondiale chaque année. D'autres sources importantes étant entre autres, le transport, les usines, etc.

NB. : **Un cercle vicieux**: plus les forêts sont coupées, plus la planète chauffe, plus les forêts sont dégradées.

#### ***❖ Importance pour les communautés et défis vis-à-vis des bénéfices pour les forêts et les communautés.***

Il a été préconisé de susciter l'implication directe de la société civile, les femmes et les communautés aux débats concernant leur environnement, de renforcer les capacités des femmes et des communautés à profiter des opportunités pour accéder aux bénéfices et rémunérer ainsi la protection de la forêt. Quant aux défis relatifs aux bénéfices il a relevé le manque de droit de propriété des communautés sur les forêts, qui constitue un handicap majeur pour leur accès aux bénéfices des mécanismes. Les faibles capacités des communautés de : négocier avec les autres acteurs, de gérer les revenus équitablement au niveau communautaire etc., ont été relevés comme limites.

En effet, il n'y a aucune garantie de rétrocession à la base, des revenus tirés de ce mécanisme. Il y a également le défis technique d'évaluer la valeur monétaire de la forêt, de mesurer et suivre le changement du stock du carbone, de contrôler effectivement l'usage de la forêt et vérifier sa protection (capacité technologique et humaine de monitoring limitées.).

Par ailleurs, la REDD+ a été réexpliquée : la Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la Dégradation des forêts. Le « + » quant à lui fait référence à la conservation, la sécurisation des stocks de carbone et à l'aménagement durables des ressources forestières.

C'est une initiative qui propose de rémunérer les efforts dans les pays tropicaux, une opportunité de développement pour les pays en voie de développement.

Cette présentation a été entrecoupée des débats riches entre des participants et les formateurs.

L'après midi de cette première journée a été consacré aux travaux en groupe sur les thèmes : Quels peuvent-être les potentiels opportunités et risques du mécanisme REED+ pour les communautés forestières et les femmes en particulier ? Et comment saisir les opportunités et atténuer les risques (*voir annexe 4*) : projet dialogue Chine Afrique dans le commerce du bois qui prenne en compte la majorité des aspects relevés ci-dessus). Ces questions ont été traitées et restituées en plénière par deux groupe de travail.

## 5°) Jour 2

La deuxième journée a commencé à 08H30, sous la modération de Mme Monique YIGBEDEK et la désignation de Mohamadou Oumarou de l'UICN comme rapporteur de la Journée.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Récapitulatif de la première Journée,
- Montage de projet REDD+ suite,
- Travaux de groupe,
- Étapes pour l'élaboration/montage d'un projet REDD+ (analyse des moteurs de la déforestation ou menace au couvert forestier, scénario de référence, activités du projet pour réduire les menaces, système de gouvernance, mécanisme du paiement et système de partage des bénéfices ou revenus),
- Élément du PDD.

L'on a ainsi commencé la journée en écoutant le rapport de la journée 1. Une emphase a été donnée à ce récapitulatif afin de renseigner deux nouvelles participantes (Guinée Équatoriale et Cameroun), nouvellement arrivées.

Après plusieurs rappels sur les notions de la REDD+ et ses conséquences sur les changements climatiques vus la veille, une présentation a été déroulée.

### **Montage de projets : Aspects pratiques pour le montage d'un Projet REDD+**

Le Consultant a d'abord tenu à redéfinir le concept de projet REDD+ pour faciliter la compréhension de la suite des présentations. C'est ainsi qu'un projet REDD+ a été défini comme un ensemble d'activités mises en œuvre par des acteurs réunis, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation ou à la dégradation des écosystèmes naturels dans une zone géographiquement défini, et dont la finalité c'est la vente des crédits pour le carbone non-émis.

En cas de vente des crédits, les questions de vérification et certification demeure importante, d'où l'importance des méthodes acceptés pour la quantification des réductions.

Il est essentiel d'avoir une Idée du projet c'est-à-dire, connaître la Préfaisabilité ; La faisabilité ; la note conceptuelle du projet (PIN) ; la phase de montage du projet ; le document du Projet (PDD) et la détermination de la Méthodologie.

**Les étapes techniques préliminaires concernent** : Le Type de projet – les menaces - les limites – l'additionnalité – les lignes de base – les fuites – la gouvernance & et le foncier – la permanence / Risques – le MRV – et les ressources.

Mais avant toute chose, il faudrait d'abord se poser la question de savoir quel type de projet on veut développer. Est-ce :

- Un projet de réduction des émissions dues à la déforestation (Déforestation évitée -AD)
- Un projet de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation (dégradation et déforestation évitée -ADD)
- Un projet d'augmentation des stocks de carbone (ECS / AR)
- Un projet de gestion durable des forêts (SFM)
- Ou un projet n'ayant aucune méthodologie existante pour la Conservation des stocks de carbone.

Pour maîtriser les étapes ci-dessus, les Experts ont préféré nous faire une présentation plus détaillée sur les différentes étapes pour l'élaboration ou le montage d'un projet REDD+.

### **Étapes pour l'élaboration/montage d'un projet REDD+ (analyse du contexte – définition de la zone du projet, acteurs clé, analyse socio-économique, etc.)**

Elles s'articulent autour d'une idée de (1) projet (préfaisabilité, faisabilité, note conceptuelle), (2) d'une phase de montage de projet (élaborer un document de projet), suivi (3) d'une phase de financement et un plan de mise en œuvre. Il faut aussi définir tous les coûts liés à son implémentation. La phase (4) d'approbation, de validation et d'implémentation par des standards et enfin (5) la phase de suivi, de vérification de réduction d'émission de carbone et de transaction de crédits.

**NB** : Le projet doit être soumis à la coordination REDD+ de chaque pays.

Des détails ont été apportés sur les notions suivantes :

- ❖ Définitions des moteurs ; ceux-ci sont définis par chaque pays, et le porteur de projet doit juste s'en conformer. C'est-à-dire : Lister toutes les menaces possibles (moteurs de la déforestation), identifier et décrire les activités pouvant y faire face.
- ❖ L'additionnalité : Comment sait-on qu'un projet est additionnel?
  - Il faut vérifier les arguments montrant que les activités comparables de projet ou bénéfiques de carbone ne seraient pas produits en l'absence du projet ;
  - Est-ce que le revenu venant de carbone est vraiment critique pour les activités du projet?
- ❖ Fuites et permanence
  - Déplacement d'activités de la zone du projet vers une zone hors projet, ou le déplacement des émissions, c'est ce qui risque d'engendrer la diminution des bénéfices du projet ;
  - Est-ce que les activités du projet peuvent permettre d'assurer la permanence? Une durée supérieure ou égale à 20 ans. Le mieux serait qu'un projet ait une durée de vie de 40 ans et plus.
- ❖ Clarification des droits :
  - Le promoteur d'un projet doit clarifier les 'droits d'usage' qui donne droit aux crédits de carbone générés par le projet. Les questions suivantes se posent :
    - Qui est le propriétaire légal des ressources de carbone?
    - Qui va s'engager à changer ses pratiques pour réduire les émissions?
    - Qui va gérer l'ensemble du projet, y compris les fonds reçus?

#### ❖ Identification des acteurs

Il est important de décrire les parties prenantes clés à consulter dans le cadre du processus du projet.

#### ❖ **Travaux de groupe**

Trois groupes se sont constitués pour travailler chacun sur l'élaboration d'un projet REDD sur des sites suivants ;

- Autour d'une aire protégée ;
- Une communauté qui gère sa forêt depuis 05 années ;
- A côté d'un site minier ;

Les groupes avaient à répondre pour chaque site aux questions suivantes :

- Décrire la zone du projet, et démontrer l'additionnalité.

Au terme des présentations des travaux de groupes, les leçons suivantes ont été tirées :

1. Les projets REDD+ doivent être qualifiés de manière précises en respectant tous les concepts REDD afin de pouvoir être admis comme tels ;
2. L'additionnalité doit être clairement démontré dans le projet ;
3. Faire attention afin de bien distinguer entre un bon projet de développement et un projet REDD car le premier n'impliquant pas le second. Dans tous les cas, il faudrait que les activités du projet puissent réduire les menaces, et définir le système de gouvernance, le mécanisme de paiement et système de partage des bénéfices ou revenus (PDD).

## 6°) Jour 3

La journée 3 a débuté à 8h30 avec l'allocution de la modératrice, qui a rappelé le programme de la journée, avant de passer la parole au rapporteur de la deuxième journée Monsieur Mouhamadou,

qui à son tour a fait un briefing des temps forts de la journée deux. La parole a été ensuite passée aux experts pour le début effectif de la journée.

### **La Conduite d'une ligne de base et évaluation des options REDD+ (expérience de TAKAMANDA-MONE)**

Cette présentation a mis en exergue le fait qu'un projet REDD+ implique toujours des scénarios de références et des scénarios de projets.

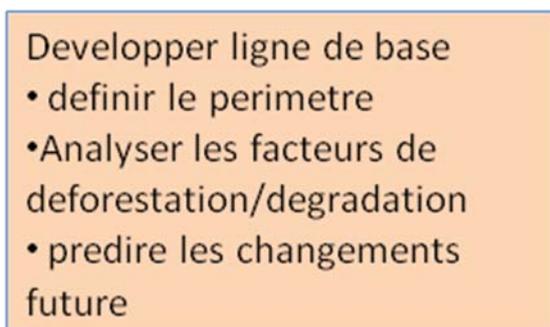
- ❖ Les scénarios de références doivent arbitrer entre la faisabilité et les impacts des différentes options identifiés.
- ❖ Les scénarios de projet en ce qui les concerne arbitrent entre les rapports d'émissions et d'évaluation des différents scénarios envisagés.

En effet, l'analyse du scénario de base est l'expression de la superficie annuelle de la déforestation non planifiée dans la zone du projet.

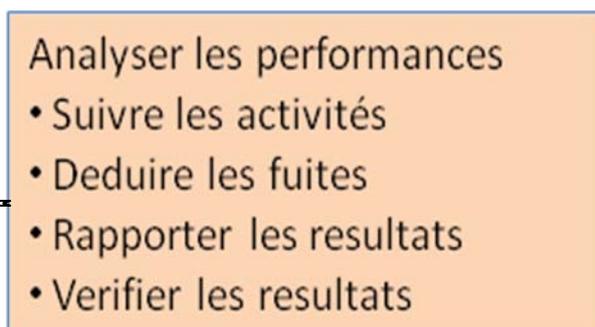
Les graphiques suivants nous ont été présentés :

#### **Objectif principal:**

##### **Predire les futures emissions/réductions**



##### **Analyser et interpreter les performances**



Pour définir la zone du projet, ou la zone de référence et les zones tampons, plusieurs critères entre en jeux :

- 1) Le potentiel carbone de la zone,
- 2) Les menaces et l'additionnalité,
- 3) Les aspects politiques,
- 4) L'implication des parties prenantes,
- 5) Le potentiel de mise en œuvre d'activités alternatives,
- 6) Le potentiel financier du projet Etc.

**NB. :** Selon les standards VCS, la zone de référence devrait être 3 à 5 fois plus grande que la zone du projet, sachant que la zone tampon est aléatoire. (Voir ci-dessous les scénarios de projet).

#### **SCENARIO DU PROJET : Évaluation du scénario du projet**

### 1. Scénario de conservation

### 2. Scénario de gestion durable

### 3. Scénario intégré

#### Évaluation:

- .Techniquement faisable
- .Résistance politique
- .Co-bénéfices (biodiversité et services écosystémiques)
- .Limité aux zones de Hautes valeur de conservation

#### Évaluation:

- .Politiquement et techniquement faisable
- .Coûteux et long terme
- .Co-bénéfices (gestion durable)
- .Problème de méthodologie
- .Limité aux zones protégées et concessions forestières

#### Évaluation:

- .Techniquement faisable
- .Politiquement viable
- .Contribution au processus national REDD+
- .Co-bénéfices
- .Paysage entier
- .Problème de méthodologies

A la suite des présentations précédentes, il fallait que les participants soient informés sur le paiement, ou le financement des projets REDD+.

### « Les paiements et les exigences des standards ».

Cette dernière présentation a entre autres insisté sur la structure de gouvernance, la transparence locale, les performances, le rôle des différents acteurs comme étant les éléments clés qui devaient être définies dans un système de paiement.

Il s'agit en fait des bénéfices et des mécanismes même de paiement de la REDD+:

#### ❖ **Bénéfices de la REDD+. Les points à retenir étaient :**

Il s'agit des Paiements, récompenses, motivations pour les efforts fournis pour réduire les émissions. Ceux-ci sont axés sur les résultats et la performance.

Dès lors, il faut des mécanismes de partage des bénéfices clairs et transparents pour éviter des conflits. Les bénéfices doivent être partagés entre toutes les parties prenantes clés (surtout les groupes vulnérables).

#### ❖ **Mécanisme de paiement. Il faut :**

- Une structure de gouvernance avec un trust fund,
- Une transparence locale,
- Le paiement basé sur la performance,
- Payer des groupes d'acteurs à travers l'entité légale de la foresterie communautaire par exemple

Il faut aussi noter qu'il y a des réalisations ou acquis qui peuvent aboutir à :

- Une gouvernance locale renforcée,
- Une cohésion communautaire,
- Une capacité technique,
- Un Projet de développement socio-économique.

L'Expert a par ailleurs présenté les différents standards. Il a signalé ceux qui sont généralement et communément utilisés et qui sont : le plan vivo ; le VCS ; le CCBA ainsi que leurs exigences. On a pu noter que :

○ **Pour le plan VIVO il faudrait :**

- ❖ Pour s'assurer que les communautés locales sont engagées dans tous les éléments du projet, dessiner la structuration de mécanisme de paiement etc.,
- ❖ En assurant que les communautés reçoivent les bénéfices directs pour maintenir les services environnementaux,
- ❖ Utiliser le projet comme un outil pour le développement rural dans les pays en voie de développement, là où les populations sont dépendantes des ressources naturelles,
- ❖ Moins les ressources sont nécessaires – plus elles sont appropriées pour les projets d'une échelle petit ou moyen (mais avec un potentiel d'accroissement vers l'échelle de paysage).

○ **Pour le VCS (Vérfified Carbon Standards) il faudrait :**

- ❖ Un cadre pour la réduction des émissions des GES,
- ❖ Une exigence très techniques, et demandant les ressources financières significatives,
- ❖ Pas d'exigences pour les 'co-bénéfices' (bénéfices en termes de biodiversité ou moyens d'existence locales).

○ **Les standards VIVO et CCBA demandent que :**

- ❖ Il y ait un processus de consultation avec les communautés,
- ❖ Les communautés sont impliquées dans l'élaboration du projet,
- ❖ Les membres des communautés reçoivent les formations sur le suivi du couvert forestier,
- ❖ Les questions de foncier sont pris en compte – les droits des communautés sont respectés a chaque point du processus
- ❖ Il y a une structure de gouvernance au niveau de projet, et au niveau local, et la gouvernance est transparente et participative.

○ **The Climate, Community, and Biodiversity Standard (CCB Standard). Ici, il faudrait :**

- Dessiner pour la vérification des réductions de GES, et les bénéfices positifs pour les communautés et la biodiversité,
- Utiliser l'évaluation sociale et environnementale des projets de carbone,
- Souvent combiner avec un system de suivi de carbone (CDM, ou VCS)

A la fin de cette présentation comme à l'accoutumé, l'expert a une fois de plus pris des questions. Cette phase a été suivie par la présentation de la note d'information sur le projet (NIP/PIN en anglais). Il est ressorti de cette présentation que les éléments essentiels d'un NIP sont entre autres :

- Les différents objectifs,
- Les communautés cibles et leurs vulnérabilités,
- La description de la zone du projet,
- Le droit de propriété sur le carbone et les modes de tenure,
- Le plan de conception participatif,
- L'analyse de l'additionnalité,
- Les sources de financement.

Après cette présentation, on est passé aux travaux de groupes. Ceux-ci portaient sur un cas d'étude d'idée de projet (voir exemple d'une note d'idée de projet en annexe 3). Les différents

participants organisés en groupes, se sont imprégnés de la typologie des questions dont les réponses constituent l'ossature d'une note d'idée de projet.

Par la suite, les experts sont passés à l'évaluation de l'atelier. La formule utilisée était celle de l'auto-évaluation. L'expert est revenu sur les attentes des participants avant le début de l'atelier (voir résultats en annexe1).

Au terme de cette auto-évaluation, une évaluation plus formelle a été faite cette fois-ci sur papier par l'équipe de facilitation (voir résultats en annexe 2-2). Les questions auxquelles les participants ont répondu portaient entre autres sur : la qualité de la formation, l'atteinte des objectifs, et les propositions pour la valorisation des connaissances reçues (Voir annexe -2-1).

La journée et même l'atelier ont ensuite été clôturés par la remise des diplômes aux participants et par les mots de clôture prononcés par les représentantes du REFADD et de l'UICN.

### **6°) Conclusion**

Ce fut dans l'ensemble un atelier productif au vu de l'enthousiasme des participants. Au dépouillement des fiches d'évaluation des participants, il est ressorti ce qui suit : globalement, la formation a été très bien appréciée par l'ensemble des participants. Les aspects abordés étaient d'un intérêt.

***En termes de besoins supplémentaires pour que la formation fût été complète, il a été relevé la nécessité de :***

- faire une descente de terrain pour une telle formation, voire même conduire la formation sur le terrain ;
- partager l'expérience des projets intégralement rédigé et validé ;
- disposer de plus de temps pour aller en profondeur sur certains modules ;
- approfondir les questions de propriété foncière, cadre logique pour un projet pilote REDD+, budgétisation et financement ;
- prendre le cas de chaque pays pour mieux éclairer les participants et les échanges.

### **Capitalisation**

- montage des projets pilotes REDD+ et formation des associations relais
- élaboration des propositions/PIN pour les associations membres et le réseau
- réponse aux Avis à Manifestation d'intérêt sur les Projets Pilotes REDD+
- appui aux communautés et OSC pour le développement des projets pilotes REDD+

***Orientations techniques pour les prochaines sessions de renforcement des capacités :***

- formation sur les MNV
- simulation d'un projet concret pour la SC
- sessions pratiques sur le terrain, pour les mesures de carbone par exemple.

### **Suggestion pour la replicabilité de la formation**

- mobiliser les moyens pour assurer la restitution de la formation au niveau local dans les pays
- contacter les coordinations nationales REDD+ des pays pour soumettre les petits projets pilotes REDD+ pour 2015
- partager des expériences au sein du réseau

**CERTAINS SITES A CONSULTER DANS LE CADRE DE LA REDD+ : [www.climate-standard.org](http://www.climate-standard.org);  
[www.planvivo.org](http://www.planvivo.org); [www.v-c-s.org](http://www.v-c-s.org)**

## ANNEXES :

### Annexe 1 :

#### Tableau de dépouillement des attentes

<b>Attentes et recommandations</b>	<b>atteinte</b>
Connaître les particularités des différents RED, REDD, REDD+	Oui
Apprendre mieux à mettre sur pied un bon projet REDD+ surtout pour la réduction de la pauvreté	Oui
Avoir tous les outils sur le développement, le suivi de la mise en œuvre des projets pilote REDD+.	oui
Identifier les différents indicateurs du changement climatique	oui
Comment amener le processus REDD+ dans la savane	Oui
Clarification de la méthode de montage et de réalisation d'un projet pilote REDD+	oui
Bonne connaissance et maîtrise du concept REDD+	Oui
Connaissance des standards en montage de projet REDD+ et les canaux de financement des projets pilotes REDD+	Oui
Compréhension du concept de projet pilote	Oui
Échange d'expérience et meilleures pratiques à dupliquer	Oui
Bonne appropriation des membres du REFADD des connaissances et outils.	Oui



**ATELIER DE FORMATION DES FORMATRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS  
PILOTES REDD+ PAR LE REFADD**

Douala du 15 au 17 septembre 2011

Formulaire d'évaluation

<b>1</b>	<b>Qu'avez vous appris au cours de ces 3 jours de formation?</b>  <b>a: les Aspects étaient-ils appropriés ?</b>  <b>b: indiquez les aspects le (s) moins intéressant (s)</b>  <b>c: proposer d'autres thèmes/aspects qui auraient pu être couverts pour que la formation soit plus complète/satisfaisante</b>
<b>2</b>	<b>Applicabilité: est ce que la formation a été utile pour vous? Comment comptez-vous la capitaliser?</b>
<b>3</b>	<b>Suggestion pour les perspectives en ce qui concerne le renforcement des capacités de du REFADD et de la société civile sur le développement des projets pilotes REDD+ ?</b>
<b>4</b>	<b>Suggestion pour la replicabilité des connaissances et informations reçues</b>
<b>5</b>	<b>Impression sur les aspects logistiques</b>

**Annexe 3 :** Exemple d'une description d'un projet REDD+ (Exemple, d'un des groupes de qui était très proche de la réalité)

*Le présent projet est mis en œuvre dans la forêt communautaire de Kournari située dans le département du Charin Baguirmian au centre du Tchad. Ses coordonnées géographiques sont entre 11°35 et 13°26 latitude Nord et 14°27 & 15°36 Longitude Est. Le climat est de type soudano sahélien. La zone est habitée par une population totale de 3780 personnes qui vit particulièrement de l'agriculture et de l'exploitation des ressources naturelles.*

*Cette forêt communautaire appartenant à 15 groupes des femmes appuyés par CELIAF (Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines) depuis 05 années. Lesdits groupes gèrent cette forêt suite à un Arrêté de Concession du Ministre chargé des Forêts N°24/MINFO/2009.*

*Cette forêt existe depuis belle lurette mais est dégradée depuis plus de 15 années à cause des pressions anthropiques, particulièrement l'exploitation de bois énergie. Il y a de cela 40 ans, sa superficie était de 4000 hectares. Due à son exploitation intensive, la forêt est présentement réduite à 1200 hectares.*

*Depuis 05 années, des activités de reboisement sont planifiées pour couvrir 75 hectares par an afin de recouvrer à long terme la superficie perdue. Le projet a pour objectifs de reboiser la forêt pendant 40 années afin que les superficies perdues soient progressivement recouvrées.*

*Les parties prenantes au présent projet sont:*

- *Les autorités administratives locales concernées;*
- *Le chef des 15 villages environnants;*
- *Les autorités du Ministère de la Forêt (MINFO), ministère de tutelle;*
- *Les membres des 15 groupements des femmes impliqués dans la gestion du projet et le Comité de gestion de la forêt;*
- *Les encadreurs locaux UHL – Union de Hajjer Lamis – qui sont des animateurs formés qui encadrent les groupes des femmes;*
- *Les Représentants des éleveurs et Agriculteurs;*
- *CELIAF qui encadre le groupement des femmes;*
- *L'UICN en tant que structure d'appui;*

*Cette forêt est victimes des menaces anthropiques que sont:*

- *L'exploitation de bois-énergie (Charbon, bois de ménage, etc.) et commercialisation vers la capitale N'Djamoua;*
- *Feu de brousse et agriculture itinérante sur brûlis;*
- *Transhumance des éleveurs;*
- *L'accroissement de la population (démographies);*
- *L'agriculture & l'élevage;*
- *La sécheresse;*

## Annexe 4 : EXEMPLE D'UN PROJET DE DIALOGUE CHINE AFRIQUE DANS LE COMMERCE DU BOIS

Groupes d'acteurs	Caractéristiques	Les Problèmes, les Besoins et les Intérêts	Potentiel	Participation dans le projet
<b>Les parties prenantes primaires</b>				
A. Les communautés locales qui vivent dans ou autour des concessions qui vont prendre part à des tests sur le terrain	Tirent les biens et services divers de la forêt ; sont susceptibles d'avoir des droits coutumiers sur les ressources forestières	Droits coutumiers de subsistance et d'utilisation des ressources forestières menacés ; manque des droits à la protection des droits coutumiers ; les options économiques ne sont pas nombreuses pour ces populations	Souhaite une plus grande implication et bénéficier des ressources issues de l'exploitation des concessions forestières de la concession ;	Principaux bénéficiaires
B. Les organisations locales communautaires ou d'autres organes représentatifs des communautés	Représentent les communautés et assurent des négociations au nom des communautés avec le gouvernement et les autres parties prenantes ; assurent aussi les relais d'information à différents niveaux	Insuffisance de capacité en matière de représentation et de négociation ; besoin de règles claires et équitables pour travailler avec les entreprises forestières et d'autres intervenants	Dispose de l'autorité et de l'influence dans la communauté, d'une bonne connaissance des intérêts locaux, des contraintes et des potentiels des ressources forestières	Ce sont des acteurs principaux dans les actions de négociation ; organisent la participation des communautés locales dans les essais pilotes
C. Les gestionnaires et les employés des entreprises forestières	Appartiennent principalement aux entreprises chinoises constituées surtout les grandes entreprises propriétaires des concessions forestières de plus de 50.000 ha et des installations de traitement de bois ; principalement orientés vers l'exportation.	ont face à une pression croissante pour améliorer les pratiques de gestion ; mais il leur manque les informations, des conseils et des outils nécessaires surtout en langage approprié (chinois par exemple)	Potentialités en matière de contrôle des ressources forestières ; ont besoin d'une assistance pour le développement et la mise en œuvre des pratiques améliorées de gestion des ressources forestières	Principaux bénéficiaires (produits 1, 2 et 3)
D. Les agents forestiers et les techniciens de terrain chargés du contrôle et suivi des opérations d'exploitation forestière	Ces services limités par manque de ressources humaines et financières ignorent souvent de nouvelles lois et initiatives et les meilleures pratiques de GDF	Besoin d'un meilleur accès à l'information et à la ressource pour fournir les services requis et le soutien nécessaire aux entreprises	prêt à se familiariser avec les entreprises ; peut aider à planifier et à implémenter les meilleures pratiques de gestion	Principaux bénéficiaires (produits 1, 2 et 3)
E. Les décideurs nationaux du Gabon, Cameroun, Congo et de la Chine, responsables de la politique et de la réglementation liées à la gestion forestière et au commerce du bois	Supervise le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la réglementation Éprouve des difficultés à répondre aux changements majeurs sur les marchés et les flux commerciaux.	Besoin d'information et d'analyse pour améliorer la formulation des politiques et leur mise en œuvre ; besoin des meilleurs réseaux pour assurer l'harmonisation et l'échange d'expérience entre les pays	Désirent une assistance et sont engagés à améliorer et à harmoniser les approches politiques ; peuvent assurer l'assimilation ou au moins une considération des recommandations des nouvelles politiques	Principaux bénéficiaires (produits 1, 2 et 3)
F. Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)	En dehors du Congo, du Cameroun et du Gabon, les membres de la COMIFAC sont le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Rwanda et Sao Tomé & Principe	Partage les intérêts en identifiant et en mettant en œuvre des mesures visant à harmoniser les politiques et les cadres réglementaires pour la gestion des forêts, renforce le FLEGT et réglemente le commerce du bois	Pool d'expérience avec la formulation de la politique et l'harmonisation ; le mandat et la capacité de promouvoir la coopération régionale ; Existence d'une Task Force APV/FLEGT et d'un Groupe de Travail Gouvernance	en la diffusion et l'adoption des meilleures pratiques et les recommandations de politique (produits 1, 2 et 3) ; soutien et implication dans le dialogue au niveau politique
<b>Les parties prenantes secondaires</b>				
G. Les ONG locales et nationales	Activement impliqué dans la promotion du rôle et des droits des communautés locales dans la gestion durable des forêts	Manque de compétences en ce qui concerne l'engagement de la négociation avec les exploitants forestiers et les responsables gouvernementaux	La facilité de contact et la réputation au sein des communautés locales, bonne connaissance et expérience locales	Impliqué dans la coordination et la promotion des essais sur le terrain, les échanges d'expérience et le dialogue / concertation multi-acteurs au niveau du terrain (produit 1)
H. Associations / regroupements des exploitants forestiers	Soutiennent les exploitants forestiers dans l'application des bonnes pratiques de gestion et plaident pour une bonne politique et législation des affaires	Intérêt à assurer la légalité et la durabilité de l'industrie forestière face à l'évolution du marché et les conditions réglementaires	Ont la possibilité de valoriser la réputation de l'Industrie ; c'est le principal canal de communication avec les opérateurs ; bonne connaissance des contraintes et des potentialités de l'industrie	Impliqués dans la sélection, la coordination et la promotion des essais sur le terrain et les échanges d'expérience (produits 1)
I. Institutions de recherche	Actives dans la recherche en matière des politiques et des pratiques en relation avec la gestion forestière et le commerce du bois, formulent des recommandations pour aider la formulation des politiques par les gouvernements	Intéressées par des questions transfrontalières et des études multi-échelle, mais manque des liens et des moyens nécessaires pour renforcer leurs interventions	Expertise sur la recherche politique et l'analyse d'impact ; la connaissance des incitations nationales et les cadres réglementaires, les liens avec les décideurs politiques nationaux et les organes de décision	Directement impliqué dans la conduite de l'enquête de l'industrie et l'étude des politiques en vertu du (produit 2)
J. Le partenariat pour les	Un partenariat entre les États	Intérêt partagé dans le soutien de	Pool d'expérience dans le domaine	Soutien la diffusion et l'adoption

Groupes d'acteurs	Caractéristiques	Les Problèmes, les Besoins et les Intérêts	Potentiel	Participation dans le projet
forêts du Bassin du Congo (CBFP)	membres de la COMIFAC, les donateurs, les organisations internationales et le secteur privé ; est engagé à appuyer le Plan de Convergence régionale de la COMIFAC et la Déclaration de 1999 sur la conservation des forêts de l'Afrique centrale à Yaoundé	l'identification et la mise en œuvre des mesures politiques et les cadres de réglementations pour la gestion forestière et la régulation du commerce du bois	de la formulation des politiques, leur analyse et harmonisation ; canal des ressources financières et techniques, capacité d'organiser et de faciliter les contacts entre les secteurs et le dialogue	des meilleures pratiques et les recommandations de politiques (produits 1 et 3)
Les intervenants tertiaires				
K. Décideurs clés des politiques économiques étrangères dans les pays cibles	Les corps Législatifs et Exécutifs (ex. les assemblées nationales, les ministères des Finances et des Affaires étrangères, etc.) qui déterminent les orientations politiques en matière de développement d'interaction avec les pays étrangers	A d'autres préoccupations telles que la pauvreté, la croissance économique et la sécurité nationale, ils veulent allouer les ressources pour maximiser les bienfaits de la société, mais manquent l'information et la vision	Détiennent un pouvoir politique et économique et une influence qui peut être utilisée et valorisée une fois qu'il y a une prise de conscience du potentiel des forêts dans le développement économique, le développement communautaire et la lutte contre la pauvreté	L'attention sur les communications, la sensibilisation et l'influence des politiques (produit 3)
L. Les acheteurs de bois et les consommateurs	Les liens avec la chaîne d'approvisionnement en bois en aval provenant des forêts d'Afrique centrale	Ils veulent s'assurer d'un approvisionnement stable du bois d'origine légale et durable et des produits ligneux	Tiennent un pouvoir sur le marché qui peut être utilisé pour influencer le comportement des entreprises forestières	Créer la demande pour l'assimilation des meilleures pratiques par les entreprises forestières (produit 3)
M. Les institutions financières	Fournissent des capitaux à l'exploitation forestière, le commerce et les opérations connexes	Faire face à la préoccupation croissante et à l'activisme sur les impacts sociaux et environnementaux des marchés de capitaux	Tiennent un pouvoir de marché qui peut être utilisé pour influencer le comportement des entreprises forestières	Créer la demande pour l'assimilation des meilleures pratiques par les entreprises forestières (produit 1)

Annexe 5 :



*Atelier de formation des formatrices pour le développement des projets pilotes*

*REDD+*

Douala du 15 au 17 septembre 2014

AGENDA PROVISOIRE

JOUR 1	HORAIRES	ACTIVITES	Responsable
Lundi 15/09	08H30-09H30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et installation des participants</li> <li>• Allocutions d'ouverture et discours                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mot de l'UICN</li> <li>○ Mot du REFADD</li> <li>○ Mot du PREREDD</li> <li>○ Mot d'ouverture du Président du CPR</li> </ul> </li> <li>• Présentation des participants et leurs attentes</li> </ul>	<b>Modératrice</b>  <b>UICN</b> <b>REFADD</b> <b>PREREDD</b> <b>CPR</b>
		<b>Projection du film</b> : Des Forêts et Des Hommes (Yan Arthus Bertrand ; 7mins)	<b>Experts</b>
	09H30-10H00	<b>PAUSE CAFE</b>	
	10H00-12H00	<b>Présentations</b> : Mécanisme REDD+ - Rappels	<b>Experts</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien changements climatiques et forêts ;</li> <li>• Les définitions RED, REDD, REDD+,</li> <li>• Historiques et les grandes préoccupations sur la REDD au niveau international</li> <li>• Analyse participative des enjeux et défis de la REDD pour les femmes</li> </ul>	
12H00-13H00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>		
13H00-15H15	<b>Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels peuvent-être les potentiels opportunités et risques du mécanisme REDD+ pour les</li> </ul>	<b>Experts</b>	

		communautés forestières et les femmes en particulier ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment saisir les opportunités et atténuer les risques ?</li> </ul>	
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>	
	15H30-17H00	<b>Restitutions des travaux et fin de la journée</b>	<b>Rapporteurs GT</b>
<b>JOUR 2</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>ACTIVITES</b>	
<b>Mardi 16/09</b>	08H30-09H00	<b>Récapitulatif de la première journée (participants)</b>	<b>Rapporteur Général</b>
	09H00-09H30	<b>Montage de projet REDD+</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• REDD+ Concept clés</li> </ul>	<b>Experts</b>
	09H30-10H00	<b>PAUSE CAFE</b>	
	10H00-12H00	<b>Montage de projet REDD+ (suite)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étapes pour l'élaboration/montage d'un projet REDD+ (analyse du contexte – définition de la zone du projet, acteurs clé, analyse socio-économique, etc.)</li> <li>• Éléments d'une note d'idée du projet (NIP/PIN)</li> </ul>	<b>Experts</b>
	12H00-13H00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	
	13H00-15H15	<b>Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercice en groupe</li> <li>• Restitutions des travaux</li> </ul>	<b>Experts</b>  <b>Rapporteur GT</b>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>	
	15H30-17H30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étapes pour l'élaboration/montage d'un projet REDD+</b> (analyse des moteurs de la déforestation ou menace au couvert forestier, scénario de référence, activités du projet pour réduire les menaces, système de gouvernance, mécanisme du paiement et système de partage des bénéfices ou revenus)</li> <li>• <b>Élément du PDD</b></li> <li>• <b>Fin des travaux</b></li> </ul>	<b>Experts</b>
<b>JOUR 3</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>ACTIVITES</b>	
<b>Mercredi 17/09</b>	09H00-09H30	Récapitulatif de la deuxième journée (participants)	<b>Rapporteur Général</b>
	09H30-10H00	<b>PAUSE CAFE</b>	

	10H00-12H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étapes pour l'élaboration/montage d'un projet REDD+ (fin)</li> <li>• Travaux de groupe</li> <li>• Restitutions des travaux</li> </ul>	<b>Experts</b>
	12H00-13H00	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	
	13H00-15H15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques standards volontaires internationaux pour vérifier la performance</li> <li>• Échanges et discussions</li> <li>• Travaux de groupe (exercice pour capitaliser les leçons apprises)</li> </ul>	<b>Experts</b>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>	
	15H30-16H30	Restitutions des travaux	<b>Rapporteur GT</b>
	16H30-16H45	Évaluation de l'atelier	<b>Experts et Modératrices</b>
	<b>16H45-17H00</b>	<b>Clôture des travaux et fin de l'atelier</b>	<b>CPR, UICN, REFADD</b>

**Annexe 6 :**

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS  
MEMBRES DU REFADD  
Peninsula Plaza Hôtel Douala Cameroun  
Du 15 au 17 Septembre 2014

N°	NOMS ET PRENOMS	Titres	Pays	Contacts
1	Ngo Boum Lydie	PREREDD+	Cameroun	boumlydie@yahoo.fr
2	Lambou Florent	CARFER	Cameroun	lamboujosephflorent@yahoo.fr
3	Mme MOUGNANGAHMY MANTHEAS GYPSY	Trésorière du Bureau National	Congo Brazzaville	<a href="mailto:manthéasgipsy@yahoo.fr">manthéasgipsy@yahoo.fr</a> ; Tél: 00 242 068548971;Brazzaville.
4	Edwige EYANG EFFA	Point Focal	Gabon - Libreville	Tel : (+241) 06038362/07571827 ; <a href="mailto:refaddgabon2002@gmail.com">refaddgabon2002@gmail.com</a> ; <a href="mailto:fensed21@yahoo.fr">fensed21@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:eyang_effa_edwige@yahoo.fr">eyang_effa_edwige@yahoo.fr</a>
5	Philomène Bia	Point Focal	RCA - Bangui	E-mail : <a href="mailto:refaddca@yahoo.com">refaddca@yahoo.com</a> ; <a href="mailto:baka_gbako@yahoo.fr">baka_gbako@yahoo.fr</a> Tel : +236 75037726
6	Malé Senou Germaine	Fondation jeune pour le développement durable	Cameroun	<a href="mailto:Fondation.jeune@yahoo.fr">Fondation.jeune@yahoo.fr</a> ; 99974119/70452142
7	Rénilda MASUNZU	Point Focal	Burundi	E-mail : <a href="mailto:refaddburundi@gmail.com">refaddburundi@gmail.com</a> ; Tel : +257 76935910 ; (+257) 76 935 910/79 312 573 ; <a href="mailto:masunzunini@yahoo.fr">masunzunini@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:afeb2000@yahoo.fr">afeb2000@yahoo.fr</a>
8	Sabine KOUMDE		Tchad	
9	Eloisa Sales Ipuwa	Point Focal	Guinée Équatoriale - Malabo	Tel. +240 222 271241 ; +240 555 271241 E. mail : <a href="mailto:admad_2004@yahoo.fr">admad_2004@yahoo.fr</a>
10	Albertine Tchoulack	Point Focal	Cameroun ; Yaoundé	E-mail : <a href="mailto:refaddpfocam@yahoo.fr">refaddpfocam@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:cafer_95@yahoo.fr">cafer_95@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:altchoulack@hotmail.com">altchoulack@hotmail.com</a> . Tel : + 237 77 00 30 29/22 20 03 47
11	Jeanne Marie MINDJA	Secrétaire Général Régionale	Cameroun ; Yaoundé	E-mail : <a href="mailto:jmindja@yahoo.fr">jmindja@yahoo.fr</a> ; + 237 77 78 10 75
12	Mélanie LEBOH	Secrétaire Général Nationale	Cameroun Lomié	E.mail : <a href="mailto:Cadeflom@Yahoo.com">Cadeflom@Yahoo.com</a> Tél : + 237 99 90 82 31
13	Monique YIGBEDEK	Personne Ressource/ Conseillère Régionale et Trésorière du REFADD-CAM	Cameroun Yaoundé	E-mail : <a href="mailto:moniqueyigbedek@yahoo.fr">moniqueyigbedek@yahoo.fr</a> ; <a href="mailto:Onedcam@yahoo.com">Onedcam@yahoo.com</a> ; Tel : + 237 75 44 86 26/99857469
14	Honorable Louis Roger ESSOLA	Président du CPR CEFDHAC	Yaoundé Cameroun	Tél. : +237 77 74 30 25 / 96 33 26 89 E.mail. : <a href="mailto:alosserl@yahoo.fr">allosserl@yahoo.fr</a>
15	Ambassa Augustine	Conseillère REFADD-Cameroun	Douala	E.mail : <a href="mailto:jedydla@yahoo.fr">jedydla@yahoo.fr</a> ; Tél : 76793195 / 91 74 75 34
16	MOHAMADOU Oumarou	Coordonateur Projet LAB savane UICN	Cameroun	Oumarou.mohamadou@iucn.org
17	Camille JEPANG	UICN	Cameroun	<a href="mailto:camille.jepang@iucn.org">camille.jepang@iucn.org</a> ; 79525412

18	Emmanuel BAYIHA	UICN	Cameroun	<a href="mailto:bayihae@yahoo.fr">bayihae@yahoo.fr</a> ; 99834187
19	Constant Pierre YAP	Radio environnement ; RE-FM - ReRaC	Cameroun	<a href="mailto:constantin.yap@iucn.org">constantin.yap@iucn.org</a> ; 99385172/74331112
20	Bongo Gravie	UICN	Cameroun	<a href="mailto:bongo.gravier@yahoo.fr">bongo.gravier@yahoo.fr</a> ; 99909888
20	Roger BANOHO			

Annexe -7 :



## ATELIER DE FORMATION DES FORMATRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PILOTES REDD+ PAR LE REFADD

### TERMES DE RÉFÉRENCES PRÉLIMINAIRES

Août 2014



## CONTEXTE

Le mécanisme REDD+ est largement reconnu comme instrument non seulement de lutte contre les changements climatiques, mais encore comme stratégie de développement durable, pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté. C'est un processus participatif et essentiellement inclusif.

Par ailleurs, la promotion de la Participation multi acteurs au processus de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, continue d'être un enjeu majeur pour la sous région. La création de la Conférence sur les Écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) en 1996 contribue à répondre à cet enjeu. En effet, la CEFDHAC initialement appelée aussi Processus de Brazzaville est né de la volonté des membres et des partenaires en Afrique Centrale de créer un forum de discussion et de concertation sur les grandes questions qui interpellent tous les acteurs concernés par les forêts d'Afrique Centrale. Après sa réforme, à ce jour, tous ses organes sont mis en place. Il s'agit notamment des Réseaux, des Fora Nationaux, du Comité de Pilotage Régional, de l'Agence de Facilitation et du Forum sous-Régional. Cependant ces organes connaissent des niveaux de fonctionnement différents.

Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) est un des réseaux de la CEFDHAC. Il est focalisé sur les questions liées au genre et la gestion des ressources naturelles en général dont les forêts dans le Bassin du Congo. Le REFADD couvre actuellement les 10 pays de la COMIFAC à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Démocratique du Congo(RDC), la République Centrafricaine (RCA), le Sao Tomé et Príncipe, le Rwanda et le Tchad.

En partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature(UICN) et avec le soutien financier de l'ACDI, le REFADD a développé une stratégie genre en matière de REDD+ et adaptation au changement climatique en Afrique Centrale. Cette initiative rentre dans le cadre de sa mission de promouvoir la prise en compte de la dimension genre dans les politiques et programmes de Développement Durable de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC) et celles de ses pays membres. Cette stratégie est un outil de référence permettant aux parties prenantes du Bassin du Congo d'intégrer la dimension genre dans les politiques et programmes et de garantir la participation active des femmes dans les processus.

Une des activités phare de la stratégie est le renforcement des capacités des femmes sur le développement des projets pilotes REDD+

En effet, le mécanisme est encore mal connu par les concernés directs. La mise en œuvre de la REDD+ est concrétisée par l'exécution des projets reconnus limiter l'émission des GES ou encore contribuant à les neutraliser. Pour ce faire, les populations doivent être capacitées en conséquence.

Ils ont pour but de contribuer à lutter contre la dégradation et la déforestation, tout en contribuant à fournir les éléments susceptibles d'orienter les décideurs et autres acteurs clés du processus dans l'élaboration des stratégies nationales REDD+.

Afin de contribuer à cette démarche, les représentantes des organisations membres du REFADD régional ont été formées sur les aspects théoriques de la REDD+. Il est question désormais de les outiller dans le développement des projets REDD+ ainsi que la méthodologie de retransmission des notions acquises auprès des membres des organisations féminines à la

base. Il est donc question d'une formation des formatrices sur le montage et le suivi de l'exécution des projets pilotes REDD+ réalisables par les populations rurales féminines des pays de la sous région.

L'organisation de cette rencontre de formation rentre dans le cadre de la mise en œuvre des projets de "Promotion d'une participation inclusive et la représentation des groupes de parties prenantes dans les débats sur la REDD+" sous composante 1b du projet Régional REDD + de la COMIFAC financé par le GEF/BM ; du projet « d'appui à la participation de la société civile à la gestion durable des écosystèmes forestiers à travers les plateformes de concertation dans les paysages, les réseaux d'acteurs, les fora nationaux et sous-régional de la CEFDHAC », faisant l'objet de la convention entre la CEFDHAC et la CEEAC, à travers le PACEBCo, et mise en œuvre par l'UICN.

Les objectifs poursuivis à cet effet sont donc :

### **Objectif global**

Faciliter la vulgarisation de la REDD+ au sein des communautés rurales féminines, comme stratégie pertinente de développement durable dans les pays d'Afrique centrale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Genre en matière de REDD+ et adaptation aux Changements Climatiques.

### **Objectifs spécifiques**

- ✓ Édifier les groupes de femmes sur le développement des projets pilotes REDD+ tout en les orientant sur la démarche à suivre pour la mise en œuvre d'un projet pilote REDD+
- ✓ Discuter des considérations clés relatives à la formation des formateurs

### **Résultats et livrables :**

- ✓ Le concept de projet REDD+ est revisité
- ✓ Le concept de projet pilote REDD+ est compris et approprié par les participantes
- ✓ La méthodologie de montage et d'exécution des projets pilotes REDD+ est déroulée et appropriée par les participantes
- ✓ Un support de restitution est produit
- ✓ Un rapport de formation est produit

**Période de réalisation :** 15-17 septembre 2014, soit trois jours de travail

**Lieu de réalisation :** Douala **Participants :** les membres de la coordination régionale et les points focaux des antennes nationales du REFADD

### **Méthodologie de l'atelier**

Elle sera réalisée de manière détaillée par le formateur. Mais de manière globale, il sera question des communications sur les différents concepts REDD+ ; des travaux en ateliers,

### **Annexe -8 :**

### **ALBUM PHOTOS SOUVENIR**

